

Rapport sommaire

Groupe de travail jeunesse

Rapport présenté dans le cadre des travaux d'élaboration du
Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)
du gouvernement du Québec

Novembre 2019

Table des matières

À propos du Groupe de travail jeunesse	3
1. Préambule	5
2. Un contexte propre au Québec	9
3. Une vision orientée vers la transition juste et équitable	12
4. Rompre avec la société de consommation et respecter les limites de la Terre	14
5. Améliorer notre rapport à la nature	16
6. Encourager une écocitoyenneté active	18
7. Conclusion	20
Annexe : Tableau synthèse des recommandations	22
Bibliographie	25
Lexique	32

Crédits photo

Couverture : Bruno Perrin / Unsplash ; Page 6 : Jay Ruzesky / Unsplash ; Page 9 : Gustavo Quepón / Unsplash ; Page 11 : ENvironnement JEUnesse ; Pages 12-13 : Chantal Comeau ; Page 15 : Annie Spratt / Unsplash ; Pages 16-17 : Jean-François Veilleux ; Page 19 : Héritage Saint-Bernard ; Page 21 : ENvironnement JEUnesse

À propos du Groupe de travail jeunesse

Mandat du Groupe de travail jeunesse

Le 18 juin 2019, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, annonçait la création de cinq Groupes de travail composés d'expert-e-s, de jeunes et de représentant-e-s de la société civile. Les Groupes de travail ont été mis sur pied dans l'objectif de contribuer à l'élaboration du prochain plan en matière de changements climatiques qui sera dévoilé au début de 2020.

Les cinq Groupes de travail mis sur pied par le ministre sont :

1. Le Groupe de travail sur l'électrification, coordonné par Philippe Dunsky, président de Dunsky Energy Consulting ;
2. Le Groupe de travail sur l'aménagement du territoire et l'adaptation aux changements

climatiques, coordonné par Jeanne Robin, directrice principale de Vivre en Ville, et Alain Bourque, directeur général d'Ouranos ;

3. Le Groupe de travail sur les bioénergies, coordonné par les coprésidents de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, et Catherine Bérubé, vice-présidente développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques chez Cycle Capital Management ;
4. Le Groupe de travail sur le financement, coordonné par Claude Dorion, directeur général de MCE Conseils ;
5. **Le Groupe de travail jeunesse, coordonné par Catherine Gauthier, directrice générale d'ENvironnement JEUnesse.**

Le Groupe de travail jeunesse est composé de jeunes Québécois-es. Son fonctionnement et sa composition s'inscrivent dans la vision et le processus établis par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Le Groupe de travail jeunesse propose des orientations et des mesures qui se basent sur les deux piliers de l'action climatique, soit l'atténuation et l'adaptation, en misant sur une approche de décarbonisation de la société québécoise. À l'issue de ses travaux, le Groupe de travail jeunesse formule dans ce rapport des recommandations répondant aux deux questions qui lui ont été soumises.

Question 1 — Quelles pratiques facilitant des modes de vie et de production durables et résilients convient-il d’explorer, de prioriser et de proposer ?

L’Accord de Paris reconnaît que « des modes de vie durables et des modes durables de consommation et de production [...] jouent un rôle important pour faire face aux changements climatiques ». Le Groupe de travail jeunesse est invité à imaginer des pratiques applicables et appropriées au Québec qui favoriseraient l’atteinte de ces objectifs. Cette réflexion peut toucher aux thèmes de l’économie du partage, verte, dématérialisée, circulaire ou sociale, dans une perspective d’équité sociale et intergénérationnelle.

Question 2 — À l’issue d’un exercice de visualisation, quelle forme prendraient la société et l’économie québécoise souhaitées en 2030 et 2050 ?

Le Québec regorge d’opportunités sur lesquelles nous avons pu bâtir notre prospérité collective. Les changements climatiques mettent à l’épreuve cet équilibre, ce qui compromet l’héritage que nous souhaiterions transmettre aux jeunes Québécoises et Québécois. Ce sont elles et eux, plus que toute autre génération, qui seront directement touché-e-s par les répercussions des changements climatiques et les changements

pour y faire face. Dans ce contexte, les membres du Groupe de travail sont appelé-e-s à imaginer la forme que devrait prendre la société et l’économie québécoise en 2030 et 2050, dans une perspective intergénérationnelle de justice et d’équité sociale. Cette étape de visualisation est essentielle à toute démarche de planification et de mise en œuvre de politiques ambitieuses.

De plus, les membres du Groupe de travail jeunesse ont joué un rôle transversal en bonifiant les mesures proposées par les autres Groupes de travail.

Composition du Groupe de travail jeunesse

Le Groupe de travail jeunesse est composé des membres suivant-e-s :

- **Elsa Moawad**, Analyste en responsabilité d’entreprise, Groupe AGÉCO
- **Jonathan Mongrain**, Membre du Conseil d’administration de Réseau Environnement
- **Kathia Narcisse**, Co-présidente du comité des jeunes / FTQ
- **Catherine P. Perras**, Analyste à la recherche, Cité-ID LivingLab - Gouvernance de la résilience urbaine
- **Samuel Pagé-Plouffe**, Conseiller à la direction générale - Affaires publiques chez Vivre en Ville
- **André-Yanne Parent**, Directrice générale, Projet de la réalité climatique Canada
- **Eddy Pérez**, Analyste des politiques internationales au Réseau action climat Canada
- **Claudiel Pétrin-Desrosiers**, Porte-parole de l’Association canadienne des médecins pour l’environnement
- **Alix Ruhlmann**, Membre du conseil d’administration d’ENvironnement JEUnesse et co-fondatrice du Collectif décroissance conviviale Montréal
- **Alice-Anne Simard**, Directrice générale de Nature Québec (auparavant directrice générale d’Eau Secours)
- **Zy St-Pierre-Bourdelaïs**, Étudiant-e en architecture et bâtiment durable
- **Viviane Aubin**, Étudiante à la maîtrise en génie énergétique à Polytechnique Montréal
- **Mayari Bernard-Garcia**, Étudiante au doctorat en génie civil à Polytechnique Montréal
- **Loïc Blancaquaert**, Conseiller municipal de Saint-Lambert
- **Amélie Côté**, Présidente, Incita • Coop-conseil zéro déchet
- **Catherine Gauthier**, Directrice générale d’ENvironnement JEUnesse
- **Mathieu Lapointe**, Maire de Carleton-sur-Mer et Préfet de la MRC Avignon

1.

Préambule

C'est pas parce que c'est un préambule que t'as congé de lecture ! (C'est sérieux.)

Les membres du Groupe de travail jeunesse tiennent d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblé-e-s font partie du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks), qui a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les Nations.

Nous sommes reconnaissant-e-s de l'hospitalité de la Nation Kanien'keha:ka, qui nous a permis de nous rassembler dans de bonnes conditions pour prendre part à cet exercice collectif de consultation et de planification pour faire face à l'urgence climatique.

Considérant que le respect des savoirs, des cultures et des pratiques traditionnelles

autochtones contribue à une mise en valeur durable et équitable de l'environnement et à sa bonne gestion, nous avons également conçu notre rapport dans le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



Le 25 septembre 2019, l'Assemblée nationale adoptait une déclaration sur l'urgence climatique. Depuis, cette déclaration est restée sans effet. **Si le Québec reconnaît être en état de crise, il est urgent de se mettre en mode de gestion de crise et de poser des gestes cohérents.** C'est pourquoi les recommandations du Groupe de travail jeunesse présentent des mesures conséquentes qui vont aussi loin que l'exige la crise climatique.

En octobre 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publiait un rapport spécial sur l'impact d'un réchauffement global de 1,5 °C (GIEC, 2018). Les activités humaines ont déjà provoqué un réchauffement d'environ 1,0 °C depuis la période préindustrielle (GIEC, 2018). Dans ce rapport, le GIEC établit qu'il est encore possible de limiter la hausse des températures globales en-deçà de 1,5 °C, mais que cette transition serait d'une ampleur sans précédent.

Les expert-e-s du GIEC évaluent que les émissions anthropiques d'éq. CO2 doivent être réduites de l'ordre de 45 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010. Ce rapport spécial a provoqué une véritable onde de choc, notamment au Québec. Les jeunes, les citoyen-ne-s, les collectivités et les organisations



EXTRAIT DU RAPPORT SPÉCIAL DU GIEC SUR L'IMPACT D'UN RÉCHAUFFEMENT DE 1,5 °C

« Pathways limiting global warming to 1.5°C with no or limited overshoot would require rapid and far-reaching transitions in energy, land, urban and infrastructure (including transport and buildings), and industrial systems (high confidence). These systems transitions are unprecedented in terms of scale, but not necessarily in terms of speed, and imply deep emissions reductions in all sectors, a wide portfolio of mitigation options and a significant upscaling of investments in those options (medium confidence). » (GIEC, 2018)

ont saisi l'urgence climatique et se mobilisent de manière historique à travers la province. Dans ce contexte de crise climatique, les membres du Groupe de travail jeunesse tiennent à rappeler l'importance de fonder les décisions gouvernementales sur la science. Nous constatons également que le GIEC est souvent considéré comme étant conservateur dans ses prévisions. En effet, plusieurs scientifiques soutiennent que ses prévisions sont trop optimistes, notamment quant à la possibilité de limiter la hausse des températures globales à 1,5 °C, voire même 2 °C (Tollefson, 2015).

La crise climatique soulève des enjeux qui relèvent à la fois de l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle. Dans la première, nous reconnaissons que la crise climatique provoque des souffrances – dont nous sommes largement responsables en tant que société québécoise – aux peuples du monde et aux populations les plus vulnérables sur le territoire québécois. L'équité intragénérationnelle est le principe d'équité entre différents groupes de personnes vivant aujourd'hui. Nous sommes solidaires avec les réfugié-e-s et les migrant-e-s climatiques qui ont contribué de manière marginale à la crise actuelle et qui en sont les premières victimes.

Dans la seconde, **nous sommes de la génération qui sera la plus affectée par la crise climatique, de même que les générations qui nous suivront.**

L'équité intergénérationnelle est le principe d'équité entre différentes générations, passées, présentes et futures. L'équité intergénérationnelle implique que la consommation et la production de l'une des générations ne sapent pas les ressources écologiques, sociales et économiques nécessaires pour que les générations puissent maintenir ou améliorer leur qualité de vie. Du fait de leur âge, les jeunes assumeront les coûts humains, économiques et sociaux de la crise climatique de manière disproportionnée par rapport à leurs ainé-e-s. Il y a là un caractère fondamentalement injuste de la crise climatique. **Faire semblant qu'on peut continuer comme nous le faisons actuellement serait une insulte aux jeunes générations qui exigent de vraies solutions à la hauteur de l'urgence, et non pas des demi-mesures.** C'est d'ailleurs pour cette raison que le Groupe de travail jeunesse a proposé des objectifs, des cibles et des indicateurs ambitieux, et ce, dans des délais serrés.

La transition juste et équitable pour les citoyen-ne-s, les collectivités et les organisations,

dans le respect des droits des populations autochtones, doit être une occasion pour réduire les inégalités sociales. À cet effet, plusieurs des mesures présentées tout au long de ce rapport requièrent des changements importants de la part des citoyen-ne-s, des collectivités et des organisations.

La technologie ne pourra pas solutionner à elle seule les problèmes liés à la crise climatique. **Une transition s'en remettant à l'approche purement techno-scientifique et misant sur des technologies à venir est une forme de fuite en avant, allant à l'encontre du principe de précaution et du respect de l'équité intergénérationnelle.** Les innovations techniques peuvent jouer un rôle dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, mais le cœur de la transition ne doit pas reposer sur celles-ci.

Le développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle doit se faire de pair avec une définition légale pour tenir compte notamment des implications éthiques et dans le droit du travail (contrôle des données, statut de l'intelligence artificielle, etc.). Il est également souhaitable d'évaluer adéquatement l'atteinte des résultats par l'implantation de ces

technologies pour s'assurer, entre autres, de l'acceptabilité sociale de ces solutions.

L'atteinte de la décarbonisation au plus tard en 2050 implique donc une forme de simplicité (*low tech*), d'autosuffisance et de sobriété à tous les niveaux. Le Groupe de travail jeunesse encourage un changement profond des modes de vie et des paradigmes sociétaux afin de faire face à l'urgence climatique. Cependant, ces changements ne devraient en aucun cas se muer en des fardeaux strictement individuels, tant pour les individus que pour les municipalités ou les organismes. Il est également du devoir de l'ensemble de la société québécoise de s'assurer que ces changements n'accroissent pas les inégalités sociales ; au contraire, nous devons nous serrer les coudes. En même temps, alors que la décarbonisation implique une reconnaissance de la sobriété, l'action climatique doit être mise en place de manière beaucoup plus ambitieuse dans l'ensemble des domaines et des secteurs de la société, sans exception.

Nous interpellons donc le gouvernement afin qu'il analyse les impacts sur les inégalités sociales de chacune des mesures retenues pour son Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC).

Nous avons délibérément choisi de ne pas utiliser le terme « développement durable » dans ce rapport. Le terme développement durable est apparu pour la première fois en 1987 dans le rapport Notre avenir à tous de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, aussi appelé le rapport Brundtland. La définition initiale du développement durable, telle que présentée dans le rapport Brundtland, est la suivante : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Bien que nous soyons d'accord avec la définition initiale du terme développement durable, cette définition est trop large et a perdu de son sens original avec les années.

De plus, ce terme suppose qu'il faut avant tout procéder à un « développement », que notre système économique considère comme un synonyme de « croissance économique ». Or, nous sommes d'avis, comme de plus en plus de scientifiques et d'économistes, qu'il est impossible de miser sur une économie à croissance infinie dans un monde aux ressources finies. Comme il est impossible d'avoir un développement infini qui ne compromette pas la capacité des générations futures de

répondre à leurs besoins, le terme développement durable est un oxymore. Le développement infini sur lequel est basé notre système économique actuel ne sera jamais durable.



Quant à la composition du Groupe de travail jeunesse – dont la très grande majorité contribue aux travaux de manière bénévole, il compte une majorité de femmes, mais il ne reflète pas la diversité de la société québécoise, ni de la jeunesse québécoise : sa diversité ethnoculturelle est faible ; toutes et tous les membres possèdent un diplôme d'études universitaires – à l'exception des membres qui complètent actuellement des études collégiales ; seul-e-s deux personnes sont situé-e-s à l'extérieur de la région de Montréal ; et une seule personne est Autochtone, d'origine Mi'gmaq et Acadienne.

Dans ce contexte, les idées, les préoccupations et les recommandations émises dans ce rapport ne sauraient être représentatives de la jeunesse québécoise. Par ailleurs, nous relevons plusieurs angles morts, notamment les enjeux liés aux forêts, à l'agriculture, les stratégies de séquestration du carbone, les réponses naturelles des sols, les questions liées aux pertes et dommages, et les connaissances autochtones et locales.

2. Un contexte propre au Québec

Le Québec fait partie de la coalition Under2. Il s'agit d'une coalition d'États et de régions du monde entier qui représente 220 gouvernements, 1,3 milliard de personnes et 43 % de l'économie mondiale. Ces gouvernements régionaux auraient la capacité de décarboniser leurs économies deux fois plus rapidement que les membres du G20 (The Climate Group, 2018). L'importance économique et démographique des membres de la coalition Under2 n'est pas négligeable, d'autant plus que l'ambition climatique des pays du G20 est loin d'être à la hauteur des impératifs scientifiques pour résoudre la crise climatique à l'échelle mondiale.

Afin de contribuer de façon juste à une limitation de la hausse de température à 1,5 °C, il est clair que la cible actuelle du Québec de 37,5 % selon les émissions

de 1990 n'est pas suffisamment ambitieuse. Elle représente également une contribution injuste venant de la société québécoise, qui a une responsabilité historique plus grande que la plupart des États de la planète et une capacité de transition aussi plus importante. Par exemple, la Norvège a annoncé son engagement à devenir carboneutre d'ici 2030 (Nordic Energy Research, 2015). Même au niveau canadien, le Québec n'est plus la province à avoir la cible la plus significative : la Nouvelle-Écosse s'engage sur la voie de réduire ses émissions de 53 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005, puis à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 (CBC News, 2019).

Si le Québec faisait réellement sa juste part, cela se traduirait par une cible beaucoup plus ambitieuse. Le chercheur Christian Holz a évalué l'effort



que représenterait la juste part – selon un critère per capita – des provinces canadiennes. Dans son analyse, il conclut que le Québec devrait, d’ici 2030, réduire ses émissions de l’ordre de 177 % par rapport à 1990 (Holz, 2014), et ce, dans une perspective d’équité intergénérationnelle. **Le Québec peut donc faire plus. Beaucoup plus.**

Le Québec a tout pour être un leader nord-américain de la lutte aux changements climatiques et de la transition juste et équitable. Le développement de l’hydroélectricité et l’adoption de politiques redistributrices au cours de la Révolution tranquille en ont fait une nation moins émettrice de gaz à effet de serre et plus égalitaire que la vaste majorité des états américains et provinces canadiennes. La transition énergétique ne se fera pas sans turbulence, certes, mais le Québec peut s’appuyer sur ces deux caractéristiques qui le positionne avantageusement. Il a le devoir de montrer l’exemple.



Le Canada figure parmi les membres du G20 dont les pays sont responsables de 80 % de toutes les émissions de gaz à effet

de serre et de 81 % des émissions liées à l’énergie. Les contributions déterminées à l’échelle nationale et les plans climatiques actuels des pays du G20 sont nettement insuffisants. Ils nous mènent vers un monde où l’augmentation de la température globale dépasse les 3 °C, voire même 7 °C d’ici la fin du siècle (CNRS, 2019). Si rien ne change, les émissions des pays du G20 se situeront entre 38,4 et 42 gigatonnes (Gt) éq. CO₂ en 2030, ce qui est complètement irresponsable, étant donné que la science climatique nous indique que les émissions en 2030 pour les pays du G20 devraient être réduites de moitié (Climate Transparency, 2018).

À ce jour, les politiques climatiques du Canada ne permettent pas au pays de respecter sa cible de 30 % de réduction en 2030 sous les niveaux de 2005 (Vérificateur général du Canada, 2018). D’ailleurs, le contexte politique canadien et la politisation du débat climatique handicapent le gouvernement fédéral. L’environnement étant une compétence partagée, on semble vouloir se relancer la balle d’un gouvernement à l’autre. Si l’on prend seulement en considération les politiques climatiques que

le Canada a déjà implantées, les émissions pourraient même augmenter jusqu’à 780 mégatonnes (Mt) éq. CO₂ (Davis et al. 2018), ce qui éloignerait le Canada de toute possibilité de réduire ses émissions et de contribuer de façon juste et responsable à la riposte globale contre le dérèglement climatique ; il a été estimé que le Canada devrait diminuer ses émissions de 60 % par rapport à 2005 d’ici 2030 et atteindre le net-zéro d’ici 2050 (Réseau action climat Canada, 2019).

Enfin, le cheminement à moyen et à long terme vers une économie à faible intensité de carbone, guidé par des scénarios compatibles avec une limitation de la température globale à 1,5 °C, dépendra du travail que le gouvernement fédéral fera avec les provinces afin d’adopter des plans climatiques ambitieux, par secteurs clés de l’économie. **Les provinces au Canada sont souvent mieux placées pour identifier les besoins et avantages économiques des Canadien-ne-s dans un contexte de transition juste et équitable vers la décarbonisation.**

DIX CONDITIONS GAGNANTES POUR ASSURER LA RÉUSSITE DU PLAN

Les coordonnateur-trice-s des Groupes de travail proposent dix (10) conditions gagnantes pour assurer le succès du futur plan :

1. l'évaluation climatique des choix gouvernementaux ;
2. l'exemplarité de l'appareil gouvernemental ;
3. une stratégie de mobilisation qui fait participer les Québécois-es à l'action climatique ;
4. une reddition de compte efficace et indépendante ;
5. une transition juste et équitable pour réduire les inégalités sociales ;
6. des données ouvertes, indépendantes et mises à jour ;
7. l'intégration des changements climatiques au cadre légal, normatif, fiscal et budgétaire ;
8. une éducation des Québécois-es à l'environnement et à l'écocitoyenneté ;
9. le maintien et le renforcement du marché du carbone ;
10. le renforcement des partenariats avec la société civile.

3. Une vision orientée vers la transition juste et équitable

Afin de réaliser la vision orientée vers la transition juste et équitable, le Groupe de travail jeunesse propose trois axes pour transformer nos rapports à la société et à l'économie, à la nature et à nous-mêmes d'ici 2030.

Chacun des trois axes est ensuite décliné en mesures phares et en objectifs concrets.

Les trois axes transformationnels pour 2030 sont les suivants :

- 1. Rompre avec la société de consommation et respecter les limites de la Terre ;**
- 2. Améliorer notre rapport à la nature ;**
- 3. Encourager une écocitoyenneté active.**



NOTRE VISION POUR UNE TRANSITION JUSTE ET ÉQUITABLE

Fier de son environnement social, naturel et bâti, le Québec a atteint la décarbonisation en 2050 et s'est adapté aux impacts des changements climatiques dans une perspective de résilience.

Le Québec a reconnu les droits de la nature et a mis en œuvre une transition juste et équitable pour ses citoyen-ne-s, ses collectivités et ses organisations, dans le respect des droits des populations autochtones.



4. Rompre avec la société de consommation et respecter les limites de la Terre

Pour rompre définitivement avec la société de consommation – dont les impacts sociaux, politiques, culturels et environnementaux sont dévastateurs –, le développement d'une économie de proximité, de troc et d'entraide doit être priorisé. La collaboration et l'entraide doivent devenir les fondements d'une économie prenant activement en compte des réalités tant sociales qu'environnementales.

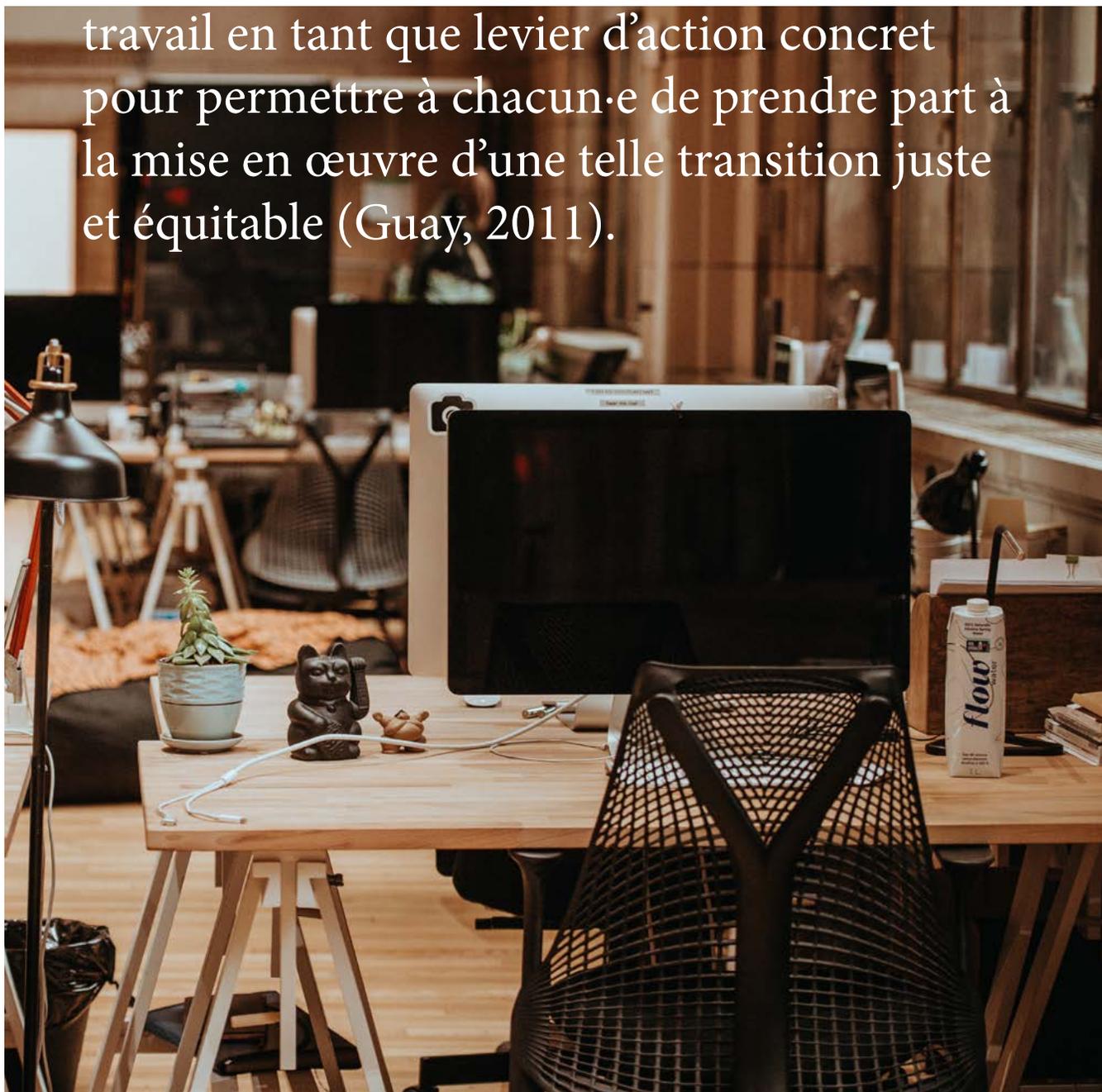
Le modèle économique actuel encourage une surconsommation et une surexploitation des ressources, et favorise l'individualisme (Caron, 2017 ; Abraham, 2019). Il est intimement lié à l'organisation actuelle du travail, qui accapare une proportion grandissante de notre temps et de notre

énergie, notamment en raison de l'hyperconnexion qu'elle entraîne. En ce sens, un tel changement de paradigme se basant sur des logiques plus humaines et moins spéculatives permettra de reconnecter l'économie avec les besoins fondamentaux des humains et de leur environnement. Il favorisera également l'émergence et la consolidation de liens sociaux forts, condition incontournable de la résilience des communautés. Une façon concrète de faciliter et de mettre à l'essai cette réorientation est la **généralisation d'espaces de partage et de participation, de manière à favoriser l'économie de troc et l'entraide**. Ce type d'économie de proximité encourage en effet fortement la réduction de la consommation ainsi que la généralisation de la

réparation des biens matériels (Caron, 2017 ; Pineault, 2013).

Concrètement, dans cette logique, le Groupe de travail jeunesse propose de remplacer le produit intérieur brut (PIB) par un indicateur inclusif, d'adopter une politique de sobriété en matière de travail et de consommation, d'interdire l'obsolescence programmée des objets, d'intégrer les émissions de gaz à effet de serre issues de nos importations dans le bilan des émissions du Québec, d'exiger le désinvestissement des énergies fossiles et autres secteurs à fortes émissions de gaz à effet de serre, et de plafonner la consommation totale d'hydrocarbures en diminuant ce plafond rapidement par la suite.

De tous les objectifs et mesures proposés, le Groupe de travail jeunesse souhaite souligner le rôle phare de la réduction du temps de travail en tant que levier d'action concret pour permettre à chacun·e de prendre part à la mise en œuvre d'une telle transition juste et équitable (Guay, 2011).



5. Améliorer notre rapport à la nature

Les sociétés humaines sont dépendantes des écosystèmes naturels et la lutte contre la crise climatique, de même que l'adaptation à ses impacts, nécessite des efforts soutenus de protection et de réhabilitation des écosystèmes. Pour y arriver, il est primordial de mettre en place les conditions nécessaires à l'amélioration du rapport que la société et les personnes entretiennent avec la nature. Notre perspective sur la nature étant holistique, elle comprend l'ensemble des caractères et des propriétés du monde physique, matériel et immatériel.

Outre les nombreux bénéfices du temps passé en nature qui ont été démontrés pour la santé physique et mentale et le bien-être général (INSPQ, 2017), **le lien à la nature permet de développer le respect et la motivation nécessaires pour assurer la protection de**

l'environnement naturel. Pour qu'elle soit durable et accessible à l'ensemble de la population, cette reconexion à ce qui nous entoure doit se faire à l'échelle de tous les milieux de vie, qu'ils soient situés en milieu urbain, suburbain ou rural. Les bonnes pratiques en la matière sont multiples.

Concrètement, le Groupe de travail jeunesse recommande de créer une Charte des droits de la nature à l'image de la Déclaration universelle des Droits de la Terre Mère de la Bolivie. Plusieurs mesures contribueraient de manière transversale à améliorer notre rapport à la nature, dont une plus grande accessibilité aux espaces verts. Enfin, la mesure portant sur l'intégration de l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté propose des outils pour repenser notre rapport à la nature.



LES DROITS DE LA NATURE : NOTRE DÉFINITION

Pour les membres du Groupe de travail jeunesse, les droits de la nature incluent ceux du respect de l'intégrité, de la protection et la qualité des ressources en eau (cours d'eau, lacs, fleuve, nappe phréatique, cycle de l'eau), des sols (fertilité, qualité, érosion naturelle, morphologie des rivières), de l'air et des forêts (diversité de la faune et la flore, milieu humides). La statut juridique – au-delà des droits juridiques – de la nature s'opère par l'obligation légale d'utiliser les ressources sans dépasser le rythme à laquelle la planète est en mesure de les régénérer.



6. Encourager une écocitoyenneté active

L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté est conçue comme un processus permanent par lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement (sphères sociale, économique et environnementale) et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs. L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté est une composante incontournable de l'éducation globale, mais aussi de l'éducation à la citoyenneté (Centr'ERE, 2018). La participation citoyenne « est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de

la participation sociale et de la participation électorale » (INM, s.d.). Elle permet de développer un sentiment d'appartenance à un groupe et un sentiment d'accomplissement personnel et collectif.

Ainsi, l'enseignement et l'éducation ne se résument pas à la « transmission de contenus disciplinaires, mais plus largement à la transformation de la société et à l'émancipation des personnes » (Kincheloe, 2008a, 2008b). En effet, un enfant qui a appris le sens de la responsabilité recherchera « toujours sa part de responsabilité dans tout ce qu'il entreprend » (CAP Projet, S.d.).

Dans le contexte de la crise climatique, l'éducation permet une prise de conscience et le développement d'un esprit

critique essentiel pour remettre en question le système dans lequel on vit et transformer la société. La lutte efficace contre les changements climatiques de même que les actions nécessaires pour s'y adapter requièrent une mobilisation importante et rapide de toutes les sphères de la société, des instances gouvernementales aux espaces citoyens. En ce sens, l'écocitoyenneté est une condition préalable à la réussite du plan à venir afin que tous et toutes s'approprient ce projet commun d'avenir, tout en réalisant les conditions sociales pour une plus grande résilience. **Il importe donc de développer des mécanismes pour favoriser et reconnaître la participation citoyenne, et ce, dans toutes les étapes de mise en œuvre du plan, de sa création à son évaluation.**

Le Groupe de travail jeunesse demande d'adopter une politique encourageant le service civique des citoyen·ne·s, de créer

un revenu universel de citoyenneté, en grande partie dématérialisé, et d'intégrer l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté à même le cursus d'éducation formel, en plus de soutenir les initiatives d'éducation informelles.



7.

Conclusion

Le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté et à l'environnement est une condition préalable à l'atteinte de la décarbonisation en 2050 et de l'adaptation du Québec aux impacts de la crise climatique.

Pour ce faire, il faut s'assurer de faciliter de manière systémique les comportements à faible impact environnemental et ne pas faire de la transition un fardeau individuel. Le changement peut être propulsé par la base, mais celui-ci doit être soutenu et encouragé par le haut afin que toutes les parties prenantes y participent : citoyen-ne-s, collectivités et organisations.

Il faut également reconnaître que la transition représente un grand défi d'acceptabilité. Il faut faire de la politique avec conviction : le Groupe de travail

jeunesse pense que la politique court-termiste électoraliste peut représenter un frein à la transition écologique si cette politique encourage la polarisation du débat environnemental et le cynisme. Le gouvernement devrait donc miser sur le long terme et intégrer des politiques environnementales qui ont un impact sur le bien commun, ainsi que sur la transition écologique et sociale de notre société.

La lutte et l'adaptation face à la crise climatique constituent un projet collectif qui rallie la jeunesse à bien des égards. Certaines mesures peu populaires aujourd'hui le deviendront probablement davantage au cours des prochaines années grâce à la pression de citoyen-ne-s mobilisé-e-s, en raison de l'inaction climatique et surtout du climat changeant.

La crise climatique offre à la société québécoise l'opportunité d'être plus juste et de mettre fin aux inégalités. Cette crise a été créée par un système qui puise sa force dans les oppressions (patriarcat, racisme, colonialisme, etc.). Non seulement faut-il mettre fin à ces oppressions pour freiner cette crise, mais cette crise nous offre aussi la meilleure motivation pour mettre un terme à ces oppressions.

Pour réussir la transition, il faut décloisonner les modes de gouvernance publique et privée pour au moins deux raisons. Premièrement, plusieurs solutions innovantes à mettre de l'avant ne sont pas connues à ce jour. Il faut donc profiter des connaissances de l'ensemble des parties prenantes. Par exemple,

le potentiel de symbioses des secteurs industriels sur un territoire donné ne peut être connu que si les organisations acceptent de partager entre elles les données liées à leurs activités. Cette collaboration est un des principes de base de l'économie circulaire. Deuxièmement, pour favoriser l'acceptabilité sociale de certaines mesures qui nécessitent des changements d'habitudes, les décideur-euse-s bénéficieront de l'appui concerté d'un large éventail de parties prenantes.

Les milieux de vie sont porteurs de sens pour les citoyen-ne-s, parce qu'il-elle-s les expérimentent au quotidien. Résoudre la crise climatique ne doit pas être un projet désincarné, mais bien au contraire, un nouveau contrat social qui bénéficiera au plus grand nombre.

Finalement, pour mieux refléter l'ampleur de cette transition à tous les niveaux, le Groupe de travail jeunesse aimerait proposer de donner au plan un nom qui tienne compte de l'ensemble des enjeux auxquels nous serons confronté-e-s au courant des prochaines années, mais également des solutions qui en émergeront : **le Plan de la transition juste et équitable et de la résilience climatique.**



Annexe : Tableau synthèse des recommandations

Fier de son environnement social, naturel et bâti, le Québec a atteint la décarbonisation en 2050 et s'est adapté aux impacts des changements climatiques dans une perspective de résilience.

Le Québec a reconnu les droits de la nature et a mis en œuvre une transition juste et équitable pour ses citoyen-ne-s, ses collectivités et ses organisations, dans le respect des droits des populations autochtones.

Axe 1 : Rompre avec la société de consommation et respecter les limites de la Terre

Mesures	Objectifs
Adopter un indicateur inclusif, en remplacement du PIB	Adopter un indicateur inclusif, en remplacement du PIB, afin de suivre l'évolution du bien-être de la population d'ici 2025
Adopter une politique de sobriété généralisée	Adopter une politique de sobriété et réformer les normes du travail du Québec
	Accroître la popularité des mouvements tendant vers la simplicité volontaire
	Renforcer le principe des 5R-VE et améliorer la performance du Québec sur le plan de la gestion des matières résiduelles
	Réduire d'au moins 70 % le gaspillage alimentaire de la production à la consommation par rapport à 2020 d'ici 2030
Interdire l'obsolescence et élargir la responsabilité élargie des producteurs	Augmenter la durée de vie moyenne des produits afin de détourner les biens et appareils fonctionnels de l'élimination et du recyclage au plus tard en 2025
	Renforcer et élargir la responsabilité élargie des producteurs
Intégrer les émissions de gaz à effet de serre de nos importations dans l'inventaire québécois	Intégrer les émissions de gaz à effet de serre de nos importations dans l'inventaire québécois dès 2025
S'engager à dévoiler les actifs en carbone et désinvestir massivement des énergies fossiles	Cesser tout type de subvention, directe et indirecte, au secteur des énergies fossiles, incluant le gaz naturel, au plus tard en 2025
	Interdire tout nouveau projet – y compris tout projet d'agrandissement – d'exploration, d'exploitation, de transport ou de transformation des énergies fossiles dès 2020
	Adopter l'exigence, pour les détenteurs d'actifs financiers, de dévoiler leurs actifs en carbone et d'en réduire rapidement l'importance d'ici à 2030
	Faire des bâtiments net-zéro la norme au plus tard en 2024
Réduire la place de l'auto solo dans nos vies	Diversifier l'offre de mobilité dans toutes les régions dès 2025
	Adopter et mettre en œuvre une politique pour encourager le télétravail d'ici 2025
	Accroître la part des transports actifs dans les déplacements en milieu urbain aménagé dès 2025
	Réduire de manière significative la part des déplacements effectués en auto solo à l'échelle nationale d'ici 2030
	Interdire la vente de tout nouveau véhicule léger à combustion interne d'ici 2030
	Recourir à des mesures d'écofiscalité en transport dès 2021, tout en garantissant l'équité et la protection des moins nanti-e-s

Axe 2 : Améliorer notre rapport à la nature	
Mesures	Objectifs
Créer une Charte des droits de la nature	Créer une Charte des droits de la nature afin de protéger l'ensemble de la biodiversité d'ici 2025
Axe 3 : Encourager une écocitoyenneté active	
Mesures	Objectifs
Instaurer un revenu universel de citoyenneté	Créer un revenu universel de citoyenneté, en grande partie dématérialisé, d'ici 2025
Offrir une éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté	Intégrer l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté aux curriculums scolaires, auprès des citoyen-ne-s, des collectivités et des organisations d'ici 2023
	Contrôler les appellations « verts » et « durables », et limiter l'écoblanchiment grâce à une révision et bonification de la Loi sur la protection du consommateur dès 2023
	Déployer des campagnes annuelles nationales d'affichage, de sensibilisation et de marketing social d'ici 2023
Mettre de l'avant un principe d'exemplarité gouvernementale	Viser l'atteinte de 100 % des objectifs identifiés dans l'ensemble des politiques gouvernementales liées à la transition écologique et à l'environnement d'ici 2030
	Mettre en place des modalités de suivi de la mise en œuvre des politiques climatiques et de diffusion de l'information pour tous types de publics, par différentes méthodes et différents canaux de communication, notamment les médias grand public dès 2020
	Mettre en place des mesures fiscales et d'écoconditionnalité pour faire percoler les objectifs du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au sein des autres ministères et organismes gouvernementaux – un principe d'exemplarité gouvernementale – dès 2021 et au plus tard en 2025

Bibliographie

Abraham, Yves-Marie, Guérir du mal de l'infini : Produire moins, partager plus, décider ensemble, Écosociété, 2019.

Adger, W. Neil, « Social Capital, Collective Action, and Adaptation to Climate Change », *Economic Geography*, vol. 79, n° 4, octobre 2003, 387-404.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), « Les impacts du smartphone – Un téléphone pas si « smart » pour l'environnement », Clés pour agir, juin 2019, consulté le 30 octobre 2019, URL <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-impacts-smartphone.pdf>.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), « Les filières à responsabilité élargie du producteur : Panorama », *Faits & Chiffres*, 2017, consulté le 18 octobre 2019, URL https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rep-panorama-edition2017_8816.pdf.

Aldrich, Daniel P., *Building Resilience: social capital in post-disaster recovery*, The University of Chicago Press, 2012.

Aldrich, Daniel P., « Social Capital and Community », *American Behavioral Scientist*, vol. 59, n° 2, 2015, 254-269, consulté le 24 septembre 2019, DOI <https://doi.org/10.1177/0002764214550299>.

Aliments du Québec, « Manger local, c'est quoi ? », *Achat local*, consulté le 7 novembre 2019, URL <https://www.alimentsduquebec.com/fr/blogue/achat-local/manger-local-c-est-quoi>.

Alliance Ariane, *Déclaration de principe – Pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, consulté le 24 septembre 2019, URL <http://www.ariane.quebec/declaration/>.

Ariès, Paul, « Pour un revenu social... démonétarisé », *Mouvements*, vol. 1, n° 73, 23-27.

Assemblée Nationale, « Amendement N° 497 : Article 22 TER A », *Transition énergétique - Numéro 2736*, Assemblée Nationale, France, 13 mai 2015.

Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs, « Accord des Peuples – Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère », AITEC, 30 avril 2010, consulté le 10 novembre 2019, URL <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1123>.

Association des Véhicules Électriques du Québec (AVEQ), *Consultation particulière PL-184: Mémoire de l'AVÉQ*, 1 juin 2018, URL <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAPERN/mandats/Mandat-40101/memoires-deposes.html>.

Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BD SO), « Importations internationales annuelles par produit, Québec et Canada », *Commerce international des marchandises*, 14 août 2019, consulté le 10 novembre 2019, URL http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERRLX96N30-162695410602:lpa&p_lang=1&p_id_raprt=1624.

Mercille, Charlotte, « L'observatoire de la consommation responsable : Les Québécois font-ils des choix verts ? », Baron, 30 novembre 2018, consulté le 4 novembre 2019, URL <https://baronmag.com/2018/11/observatoire-consommation-responsable/>.

Berkman, Lisa F. et Glass Thomas A., « Social Integration, Social Networks, Social Support, and Health », dans Berkman, Lisa F., Ichiro Kawachi et M. Maria Glymour (dir.), *Social Epidemiology*, Oxford University Press, 2000, 158-162.

Boudreault, Louis-Étienne et Simon-Philippe Breton, « Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole – Le Québec de 2014 n'est pas la Norvège des années 1970 », *Le Devoir*, 20 janvier 2014, consulté le 25 juillet 2019, URL <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/397700/le-quebec-de-2014-n-est-pas-la-norvege-des-annees-1970>.

Brassard-Lecours, Gabrielle, « Sauver la planète à coups de fourchette », *Le Devoir*, 26 octobre 2019, consulté le 28 octobre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/societe/565442/sauver-la-planete-a-coups-de-fourchette>.

Brun, Alexandre, Stéphane Coursière et Évariste Casetou, « Eau et urbanisme à Lyon : Le projet de renaturation du Ruisseau des Planches », *Territoire en Mouvement Revue de géographie et aménagement*, n° 22, 112-126 DOI 10.4000/tem.2475.

Bureau du vérificateur général du Canada, « Perspectives sur l'action contre les changements climatiques au Canada – Rapport collaboratif de vérificateurs généraux – mars 2018 », *Rapports et pétitions*, 2018, consulté le 25 octobre 2019, URL http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_otp_201803_f_42883.html.

C40 Cities, « Advancing Towards Zero Waste Declaration », C40 Cities, consulté le 17 septembre 2019, URL <https://www.c40.org/other/zero-waste-declaration>.

C40 Cities, *Consumption-based GHG emissions of C40 Cities*, mars 2018, consulté le 17 septembre 2019, URL <https://www.c40.org/researches/consumption-based-emissions>.

CAP Projet, « Quelle est l'importance de l'éducation », CAP Projet, consulté le 25 octobre 2019, URL <http://www.cap-projet.fr/quelle-est-l-importance-de-l-education/#targetText=Outre%20le%20savoir%2C%20l'autre,grande%20influence%20sur%20leur%20personnalit%C3%A9.&targetText=L'%C3%A9ducation%20permet%20de%20cultiver%20la%20mentalit%C3%A9%20des%20jeunes>.

Caron, Aymeric, *Utopia XXI*, Flammarion, 2017.

Carrington, Damian, « Ireland becomes world's first country to divest from fossil fuels », *Canada's National Observer*, 12 juin 2018, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://www.nationalobserver.com/2018/07/12/news/ireland-becomes-worlds-first-country-divest-fossil-fuels>.

Gorman, Michael, « Proposed new emission reduction targets for Nova Scotia would be toughest in Canada », *CBC News*, 23 octobre 2019, consulté le 25 octobre 2019, URL <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/environment-climate-change-emissions-legislation-1.5332159>.

Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE), *Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté*, décembre 2019, consulté le 19 septembre 2019, URL <https://www.coalition-education-environnement-ecocitoyennete.org/wp-content/uploads/2019/06/Strategie-Sommaire.pdf>.

Centre national de la recherche scientifique (CNRS), « Les deux modèles de climat français s'accordent pour simuler un réchauffement prononcé », 17 septembre 2019, consulté le 17 septembre 2019, URL <http://www.cnrs.fr/fr/les-deux-modeles-de-climat-francais-saccordent-pour-simuler-un-rechauffement-prononce>.

Chaire en éco-conseil de l'Université de Québec à Chicoutimi, *Identification de moyens crédibles pour un grand émetteur final canadien de s'affirmer carboneutre au Québec : Rapport final*, 4 septembre 2019, consulté le 27 octobre 2019, URL http://ecoconseil.uqac.ca/wp-content/uploads/2019/01/1_Rapport_final_grand_%C3%A9metteur_carboneutre_Chaires_%C3%A9co_conseil_UQAC.pdf.

Charlebois, Sylvain, Simon Somogyi et Janet Music, *Perspective des consommateurs canadiens quant aux régimes alimentaires à base d'aliments végétaux de même qu'à leur consommation de viande (Résultats préliminaires)*, 2018, consulté le 4 novembre 2019, URL <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/management/News/News%20%26%20Events/Charlebois%20Somogyi%20Music%20FR%20Plant-Based%20Study.pdf>.

Chauveau, Loïc, « Dans le désert marocain, l'énergie solaire entre dans l'ère industrielle », *Sciences et Avenir*, 18 février 2019, consulté le 26 juillet 2019, URL https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/developpement-durable/maroc-l-energie-solaire-entre-dans-l-ere-industrielle_131022.

Chiswick Barry R. et Paul W. Miller, « Ethnic networks and language proficiency among immigrants », *Journal of Population Economics*, vol. 9, n° 1, février 1996, 19-35.

Climate Transparency, *Brown to green: The G20 transition to a low-carbon economy*, 2018, consulté le 24 juillet 2019, URL <https://www.climate-transparency.org/wp-content/uploads/2019/01/2018-BROWN-TO-GREEN-REPORT-FINAL.pdf>.

Coady, David, Ian Parry et Nghia-Piotr Le, *IMF Working Paper: Global Fossil Fuel Subsidies Remain Large: An Unupdate Based on Country-Level Estimates*, may 2019, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/WP/2019/WPIEA2019089.ashx>.

Commissaire à l'environnement de l'Ontario, « Empreinte carbone de l'Ontario : au-delà des données déclarées », Faire face au changement climatique : Rapport annuel sur les progrès liés aux gaz à effet de serre, 2016, 2016, consulté le 17 septembre 2019, URL https://media.assets.eco.on.ca/web/2016/11/2016-Annual-GHG-Report-FRENCH_chapter-3.pdf.

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir, 31 janvier 2008, consulté le 24 septembre 2019, URL http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_basse.pdf.

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Programme de compensation pour la protection du territoire agricole, 29 novembre 2018, consulté le 3 novembre 2019, URL http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/2018-11-29.PRE_CE_MunisRurales.pdf.

Construction Canada, « Adoption of Passive House in British Columbia », Construction Canada, 22 septembre 2018, consulté le 24 septembre 2019, URL <https://www.constructioncanada.net/adoption-of-passive-house-in-british-columbia/3/>.

Côté, Corinne, Analyse carbone de deux régimes et recommandations pour réduire l'impact environnemental de l'alimentation, Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2016, consulté le 4 novembre 2019, URL <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/8875>.

Couturier, Eve-Lyne et Louis Gaudreau, « Fiscalité municipale, peut-on faire mieux ? », Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 14 janvier 2015, consulté le 24 septembre 2019, URL <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note-Fiscalite-municipale-WEB-02.pdf>.

Crespo, Stéphane, « Coup d'œil sociodémographique », Institut de la statistique du Québec, n° 87, juillet 2018, consulté le 21 octobre 2019, URL www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no67.pdf.

David, Matthew, Md. Ahiduzzaman et Amit Kumar, « How will Canada's greenhouse gas emissions change by 2050? A disaggregated analysis of past and future greenhouse gas emissions using bottom-up energy modelling and Sankey diagrams », Elsevier, vol. 220, 15 juin 2018, 754-786.

Décary-Gilardeau, François, Corinne Gendron et Véronique Bisailon, Mémoire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable soumis à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, 11 juin 2017, consulté le 4 novembre 2019, URL http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20Gatineau/07-29-G-Chaire_responsabilite_sociale.pdf.

Department of Environmental Conservation, « NYS Motor Vehicle Inspection and Maintenance (I/M) Programs », New York State, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://www.dec.ny.gov/chemical/8391.html>.

Desrosiers, Éric, « La révolution de la voiture électrique en Norvège », Le Devoir, 1 juin 2019, consulté le 28 octobre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/555774/la-revolution-de-la-voiture-electrique>.

Dunsky expertise en énergie, Rapport final : Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizon 2030 et 2050, juin 2019, consulté le 17 septembre 2019, URL <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/trajec-toires-emissions-ges.pdf>.

Earth Overshoot Day, « Country overshoot days », Earth Overshoot Day, consulté le 30 octobre 2019, URL <https://www.overshootday.org/newsroom/country-overshoot-days/>.

Ellsmoor, James, « New Zealand Ditches GDP For Happiness And Wellbeing », Forbes, 11 juillet 2019, consulté le 7 novembre 2019, URL <https://www.forbes.com/sites/jamesellsmoor/2019/07/11/new-zealand-ditches-gdp-for-happiness-and-wellbeing/#74687a071942>.

Environmental & Sustainability Education In Teacher Education, « Welcome! Bienvenue! », consulté le 24 septembre 2019, URL <http://eseinfacultiesofed.ca/>.

Équiterre et Institut International du développement durable (IISD), Les subventions du gouvernement à la consommation et au développement d'hydrocarbures au Québec : Estimation des dépenses de l'État et de ses mandataires, 2018, consulté le 26 juillet 2019 URL http://equiterre.org/sites/fichiers/iisd_rapport.pdf.

Équiterre, Obsolescence des appareils électroménagers et électroniques : quel rôle pour le consommateur ?, mai 2018, consulté le 27 septembre 2019, URL http://equiterre.org/sites/fichiers/fr_rapportobsolescence_equiterremai2018.pdf.

Équiterre, « Alimentation locale », Équiterre, consulté le 4 novembre 2019, URL <https://equiterre.org/fiche/alimentation-locale>.

Finance Québec, « Le Québec en quelques chiffres », Finances Québec, Automne 2018, consulté le 30 octobre 2019, URL http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/quebec-en-chiffres/index201811.html#.

Fondation Chagnon, « Les initiatives soutenues », consulté le 24 septembre 2019, URL <https://fondationchagnon.org/initiatives-soutenues/territoires/quebec-en-forme/>.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec : Sur la transition énergétique en vue de l'élaboration du premier Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques (2018-2023), 8 décembre 2017, consulté le 27 septembre 2019, URL https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/12/Memoire-FTQ_TEQ_Plan-directeur-en-transition-innovation-efficacite-energetiques-2018-2023_2017-12-08.pdf.

Frigo Responsable, « Impacts environnementaux », consulté le 27 septembre 2019, URL <http://frigoresponsable.ca/fr/content/impacts-environnementaux>.

Godbout, Luc et Marcelin Joanis, « Vivre mieux... au Québec ? Mesurer et comparer le bien-être à l'échelle internationale », Forum de l'Association des économistes québécois, 31 mai 2012, consulté le 27 octobre 2019, URL <http://www.economistesquebecois.com/files/documents/4j/e0/joanis-godbout.pdf>.

Gouvernement du Canada, « Groupe de travail sur la transition équitable dans les Prairies », Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, 22 janvier 2019, consulté le 28 septembre 2019, URL <https://www.wd-deo.gc.ca/fra/19814.asp>.

Gouvernement du Canada, « Au sujet de l'indice de bien-être des communautés », Services aux Autochtones du Canada, 24 mai 2019, consulté le 27 octobre 2019, URL <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100016579/1557319653695>.

Gouvernement du Canada, « Potentiels de réchauffement planétaire », Environnement et Changement climatique Canada, 18 février 2019, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/orientation-quantification/potentiels-rechauffement-planetaire.html>.

Gouvernement du Canada, Rapport finale du groupe d'experts sur la finance durable : Mobiliser la finance pour une croissance durable, 2019, consulté le 17 septembre 2019, URL http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-350-2-2019-fra.pdf.

Gouvernement du Québec, « Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques », Le Québec en action vert 2020, 2012, consulté le 26 juillet 2019, URL http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf.

Gouvernement du Québec, 2016, « L'énergie des Québécois : Source de croissance », Politique énergétique 2030, 2016, consulté le 28 octobre 2019, URL <https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/04/Politique-energetique-2030.pdf>.

Government United Kingdom, « Clean Growth Strategy: executive summary », department for Business, Energy & Industrial Strategy, 16 avril 2019, consulté le 24 septembre 2019, URL <https://www.gov.uk/government/publications/clean-growth-strategy/clean-growth-strategy-executive-summary>.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « Special Report: Global Warming of 1.5 °C », 2018, consulté le 17 septembre 2019, URL <https://www.ipcc.ch/sr15/>.

Groupe de travail sur l'économie collaborative, Comprendre. Encadrer. Accompagner, juin 2018, consulté le 31 octobre 2019, URL https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/entrepreneuriat/economie_collaborative/rapport_gtec.pdf.

Groupe de travail sur la main-d'œuvre, La transition énergétique et la main-d'œuvre québécoise : Promouvoir des transformations durables sur le plan écologique et social dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie, janvier 2018, consulté le 26 octobre 2019, URL http://copticom.ca/wp-content/uploads/2018/01/2018_Document_main-oeuvre-et-transition-energetique.pdf.

Guay, Nathalie, « La réduction du temps de travail peut-elle nous mener à l'écosocialisme ? », Nouveau Cahiers du socialisme, n° 6, automne 2011, 140-151.

Herger, Bernard, De l'obsolescence programmée, du recyclage insuffisant et de toutes sortes de choses, Atlande, 2016.

ICF Consulting, Determination of the Impact of Waste Management Activities on Greenhouse Gas Emission, 2005, Consulté le 26 juillet 2019, URL <http://www.rcbc.ca/files/u3/ICF-final-report.pdf>.

Institut de l'énergie Trottier (IET), « Le climat, l'État et nous », IET, consulté le 27 septembre 2019, URL <http://iet.polymtl.ca/climat-etat-nous/>.

Institut du Nouveau Monde (INM), « La participation citoyenne », INM, consulté le 28 octobre 2019, URL <https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/>.

Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC), « Économie circulaire », Institut EDDEC, consulté le 31 octobre 2019, URL <http://instituteddec.org/themes/economie-circulaire/>.

Institut international du développement durable (IISD), Le patrimoine global au Canada en 2018 – Mesurer ce qui importe à long terme : Points saillants du rapport, octobre 2018, consulté le 27 octobre 2019, URL <https://www.iisd.org/sites/default/files/publications/comprehensive-wealth-canada-2018-highlights-fr.pdf>.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Verdir les villes pour la santé de la population, mars 2017, consulté le 25 octobre 2019, URL https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265_verdir_villes_sante_population.pdf.

Jolin, Zachari B., Le développement de l'agroécologie au Québec : Redéfinir les paradigmes agricoles, Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, décembre 2015, consulté le 24 septembre 2019, URL https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8162/Jolin_Zachari_MEnv_2015.pdf?sequence=4.

Kijiji, L'Indice Kijiji de l'économie de seconde main : Rapport 2016, consulté le 31 octobre 2019, URL, https://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport_etoile.pdf.

Kincheloe, Joe L., Critical Pedagogy Primer, Peter Lang, 2008.

Kincheloe, Joe L., Knowledge and Critical Pedagogy: An Introduction, Springer, 2008.

Komassi, Awovi et Philippe Nadon, L'éducation relative à l'environnement au Québec : que retenir de l'espace francophone africain ?, 4 avril 2017, consulté le 27 septembre 2019, URL https://enjeu.qc.ca/wp-content/uploads/2017/05/Rapport_ERE_espace_francophone-.pdf.

Krueschan, « How Can Canada's Contribution to Climate Action be Shared Fairly among Provinces? », Christian Holz' Blog, 10 octobre 2014, consulté le 25 octobre 2019, URL <http://blog.holz.ca/2014/10/effort-sharing-canada-provinces/>.

Landry, Julie et Élise Lacombe, « La seule école publique entièrement extérieure au Canada : Bienvenu à l'école environnementale de Maple Ridge, en Colombie-Britannique », Radio-Canada, 22 août 2019, consulté le 25 octobre 2019, URL <https://ici.radio-canada.ca/reportage-photo/194/ecole-environnementale-exterieure-maple-ridge>.

Larouche, Vincent, « Les gaz de milliers de frigos polluants rejetés impunément », La Presse, 3 juin 2019, consulté le 27 septembre 2019, URL <https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/201906/03/01-5228525-les-gaz-de-milliers-de-frigos-polluants-rejetes-impunement.php>.

Liegey, Vincent, Un projet de décroissance : Manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie, Écosociété, 2014.

Lister, Kate et Tom Harnish, Workshift Canada: The Bottom Line on Telework, 2011, consulté le 29 septembre 2019, URL <https://globalworkplaceanalytics.com/wp-content/uploads/2011/04/Telework-Canada-Final5.pdf>.

Lochner, Kimberly et al., « Social capital and neighborhood mortality rates in Chicago », Social Science and Medicine, vol. 56, n° 8, mai 2003, 1797-1805.

Magdelaine, Christophe, « L'empreinte environnementale cachée de nos biens de consommation », Notre-planete.info, 4 octobre 2018, consulté le 30 octobre 2019, URL <https://www.notre-planete.info/actualites/1623-analyse-cycle-de-vie-biens-consommation>.

Marche, Claude, Barrages : crues de rupture et protection civile, 2^e édition, Presses internationales Polytechnique, 2008.

Meerow, Sara, Joshua P. Newell et Melissa Stults, « Defining urban resilience: A review », Elsevier: Landscape and Urban Planning, vol. 147, mars 2016, 38-49.

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Politique alimentaire pour le Canada : Tout le monde à table, 2019, consulté le 29 septembre 2019, URL <https://www.canada.ca/content/dam/aafc-aac/documents/20190613-fr.pdf>.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990, 2018, consulté le 17 septembre 2016, URL <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf>.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Liste des produits prioritaires à désigner sous la responsabilité élargie des producteurs : Rapport synthèse, août 2015, consulté le 17 septembre 2019, URL http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/valorisation/Rapport_final_synthese.pdf.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Plan d'action sur la gestion des barrages du Québec. Rapport Final du Comité directeur, 2018, consulté le 31 juillet 2019, URL <https://www.cehq.gouv.qc.ca/documents/rapport/rapport-final-plan-gestion-barrages.pdf>.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), Plan Stratégique 2017-2021 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2018, consulté le 1er novembre 2019, URL <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/plan-strategique/index.htm>.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), « Saine gestion des matières résiduelles : Réduire significativement ses matières résiduelles : Oui, c'est possible ! », MELCC, consulté le 1er novembre 2019, URL <http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/gestion.htm>.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), « Responsabilité élargie des producteurs (REP) : Questions et réponses », MELCC, consulté le 31 octobre 2019, URL <http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/reglement/recup-valor-entrepr/faq.htm>.

Ministère de la Transition écologique et solidaire, « Le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire », MTES, 12 septembre 2018, consulté le 27 septembre 2019, URL <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-anti-gaspillage>.

Morin, Françoise, « Les droits de la Terre-Mère et le bien vivre, ou les apports des peuples autochtones face à la détérioration de la Planète », La Découverte, n° 42, février 2013, 321-338.

National Institute of Building Sciences (NIBS), « National Institute of Building Sciences Issues New Report on the Value of Mitigation », News & Press: News Releases, 11 janvier 2018, consulté le 3 novembre 2019, URL <https://www.nibs.org/news/381874/National-Institute-of-Building-Sciences-Issues-New-Report-on-the-Value-of-Mitigation.htm>.

Nordic Energy Research, « Norway: Carbon-neutral as soon as 2030 », Nordic Energy Research, 2015, consulté le 25 octobre 2019, URL <https://www.nordicenergy.org/figure/ambitious-climate-targets-and-visions-for-all-nordic-countries/carbon-neutral-as-soon-as-2030/>.

Novethic, « Le Maroc, le pays qui a (presque) supprimé les subventions au produits pétroliers », Novethic, 9 novembre 2016, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/le-maroc-le-pays-qui-a-presque-supprime-les-subventions-aux-produits-petroliers-144153.html>.

O'Donnell, Erin L. et Julia Talbot-Jones, « Creating legal rights for rivers: lessons from Australia, New Zealand, and India », *Ecology and Society*, vol. 23, n° 1, 2018, consulté le 10 novembre 2019, DOI <https://doi.org/10.5751/ES-09854-230107>.

Office québécois de la langue française (OQLF), « Fiche terminologique : décarbonisation », OQLF, 2015, consulté le 27 octobre 2019, URL http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26507207.

Office québécois de la langue française (OQLF), « Fiche terminologique : simplicité volontaire », OQLF, 2002, consulté le 31 octobre 2019, URL http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362135.

Organisation internationale de la francophonie (IFDD), *Glossaire du climat*, 2009, consulté le 27 septembre 2019, URL https://www.ifdd.francophonie.org/media/docs/publications/344_GLOSSAIRE_CLIMAT_2009_web.pdf.

Organisation Internationale du Travail (OIT), « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous », 2 février 2016, consulté le 27 septembre 2019, URL https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/publications/WCMS_432864/lang--fr/index.htm.

Paré, Isabelle, « Combattre l'obsolescence programmée, une réparation à la fois », *Le Devoir*, 5 novembre 2018, consulté le 30 octobre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/societe/consommation/540593/consommation-combattre-l-obsolescence-programmee-une-reparation-a-la-fois>.

Petroff, Alana, « These countries want to ban gas and diesel cars », *CNN Business*, 11 septembre 2017, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://money.cnn.com/2017/09/11/autos/countries-banning-diesel-gas-cars/index.html>.

Pineault, Éric, « Des Idées en revues - Ce que décroître veut dire », *Le Devoir*, 4 juin 2013, consulté le 5 novembre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/379772/ce-que-decroitre-veut-dire>.

Pipatti, Riita et al., « Biological Treatment of Solid Waste », dans *Intergovernmental Panel on climate change, 2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories : Volume 5 : Waste*, 2006, consulté le 26 juillet 2019, URL https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/pdf/5_Volume5/V5_4_Ch4_Bio_Treat.pdf.

Porter, Isabelle, « Obsolescence programmée : l'Office de la protection du consommateur fera les consultations », *Le Devoir*, 31 octobre 2019, consulté le 31 octobre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/565912/le-debat-sur-l-obsolescence-programmee-reprend-a-l-assemblee-nationale>.

Pring, George et Catherine Pring, « Cours et tribunaux de l'environnement : Guide à l'usage des décideurs », *Programme des Nations Unies pour l'environnement*, 2017, consulté le 27 septembre 2019, URL https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/10001/environmental_courts_tribunaux_FR.pdf?sequence=3&isAllowed=y.

Pro-consigne Québec, « La consigne ailleurs au Canada : comment ça se fait en Alberta », 31 août 2013, consulté le 3 novembre 2019, URL <http://www.pro-consigne.org/fr/nouvelles/la-consigne-ailleurs-au-canada--comment-ca-se-fait-en-alberta-180.htm>.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ), « Comment l'état indien de Sikkim œuvre à mettre fin à la pollution par les plastiques », PNUÉ, 26 avril 2018, consulté le 29 septembre 2019, URL <https://www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/recit/comment-letat-indien-de-sikkim-oeuvre-mettre-fin-la-pollution-par-les>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Indices et indicateurs de développement humain 2018*, 2018, consulté le 27 octobre 2019, URL http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf.

Projet Drawdown, « Materials Refrigerant Management », *Projet Drawdown*, consulté le 27 septembre 2019, URL <https://www.drawdown.org/solutions/materials-refrigerant-management>.

RECYC-QUÉBEC, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, 2017, consulté le 18 octobre 2019, URL <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>.

Regroupement des éco-quartiers (REQ), « Regroupement des éco-quartiers », 2019, consulté le 16 novembre 2019, URL <https://www.eco-quartiers.org/>.

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), « Collectivités leaders », consulté le 2 novembre 2019, URL https://robvq.qc.ca/resalliance/communautes_leaders.

Réseau action climat Canada (CAN-Rac), « Getting Real about Canada's Climate Plan », *Réseau action climat*, consulté le 7 novembre 2019, URL <https://climateactionnetwork.ca/2019/06/14/getting-real-about-canadas-climate-plan/>.

Réseau québécois pour la simplicité volontaire, « Définitions », RQSV, consulté le 29 octobre 2019, URL <https://simplicitevolontaire.org/la-simplicite-volontaire/definition/>.

Rivest, Jasmin, Réflexion critique sur le rôle des énergies fossiles dans la prochaine politique énergétique du Québec, Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke, juillet 2014, consulté le 25 juillet 2019, URL https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2014/Rivest_J__2014-07-16_.pdf.

Roy-Baillargeon, Olivier, Prochaine station, l'écofiscalité : Réduire les émissions de gaz à effet de serre en transport au Québec en tarifant adéquatement les déplacements motorisés, 2018, consulté le 30 septembre 2019, URL <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1233551.pdf>.

Savard, Christian et Claudia Bennicelli. « L'urbanisme, levier pour la ville postcarbone », *Urbanité*, été 2016, 30-32, consulté le 24 septembre 2019, URL <https://ouq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/11/urbanite-ete2016-lowres.pdf>.

Schneidewind, Uwe et Angelika Zahrnt, « La vie bonne est une question politique », *La revue durable*, n° 61, été-automne 2018, 26-29.

Shaffer, Blake, « Les canadiens conduisent les voitures les plus polluantes au monde », *L'actualité*, 13 mai 2019, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://lactualite.com/societe/les-canadiens-conduisent-les-voitures-les-plus-polluantes-au-monde/>.

Sustainable Development Solutions Network et Institute for Sustainable Development and International Relations, *Pathways to Deep Decarbonization in Canada*, 2015, consulté le 25 octobre 2019, URL http://deepdecarbonization.org/wp-content/uploads/2015/09/DDPP_CAN.pdf.

Tariant, Éric, « Quand la nature reprend ses droits », *Le Devoir*, 5 mars 2018, consulté le 27 septembre 2019, URL <https://www.ledevoir.com/societe/521840/depuis-2017-des-droits-legaux-ont-ete-attribues-a-plusieurs-territoires-naturels-defendus-par-des-representants-designes>.

The Climate Group, « Leading States and Regions Decarbonizing at Double the Rate of G20 Governments », The Climate Group, 30 novembre 2018, consulté le 25 octobre 2019, URL, <https://www.theclimategroup.org/news/leading-states-and-regions-decarbonizing-double-rate-g20-governments>.

Thériault, Sophie et David Robitaille, « Les droits environnementaux dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec : Pistes de réflexion », *McGill Law Journal*, vol. 57, n° 2, décembre 2011, 211-265.

Thésée, Gina, Paul R. Carr et Franck Potwora, « Le rôle des enseignants dans l'éducation et la démocratie : impacts d'un projet de recherche sur la perception de futurs enseignants », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 50, n° 2/3, 2015, URL <https://mje.mcgill.ca/article/view/9156/7068>.

Tollefson, Jeff, « Is the 2 °C world a fantasy? », *Nature*, n° 527, 26 novembre 2015, 436-438, consulté le 27 septembre 2019, DOI 10.1038/527436a.

Union des municipalités du Québec (UMQ), *Livre blanc municipal : l'avenir à un lieu*, 2012, consulté le 24 septembre 2019, URL https://www.umq.qc.ca/downloadFile.php?url=wp-content/uploads/2016/06/content/livre_blanc_fev2013_1.pdf.

Value Chain Management International Inc., *The Avoidable Crisis of Food Waste – Technical report*, 2019, consulté le 26 juillet 2019, URL <https://secondharvest.ca/wp-content/uploads/2019/01/Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-Technical-Report-January-17-2019.pdf>.

Ville de Montréal, *Stratégie montréalaise pour une ville résiliente*, juin 2018, consulté le 24 septembre 2019, URL <https://resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf>.

Vivre en Ville, *Croître sans s'étaler : Leçons de trois expériences nord-américaines de reconstruction de la ville sur elle-même*, Collection Inspirer le Québec, 2016, consulté le 24 septembre 2019, URL https://vivreenville.org/media/441286/vev_croitre2_extrait.pdf.

Vivre en Ville, « Adaptation aux changements climatiques », *Collectivités Viables.ORG*, consulté le 26 juillet 2019, URL <http://collectivitesviables.org/articles/adaptation-aux-changements-climatiques.aspx>.

Watts, Nick et al., « The 2018 report of the Lancet Countdown on health and climate change: shaping the health of nations for centuries to come », *The Lancet*, 8 décembre 2018, consulté le 24 septembre 2019, DOI [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32594-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32594-7).

Whitmore, Johanne et Pierre-Olivier Pineau, *État de l'énergie au Québec*, décembre 2018, consulté le 24 septembre 2019, URL http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2018/12/EEQ2019_WEB.pdf.

Lexique

Adaptation

L'adaptation aux changements climatiques est un processus permettant aux sociétés de s'ajuster en réponse aux modifications de leur environnement, afin de limiter les impacts négatifs des changements climatiques, voire de bénéficier des conséquences positives. Les stratégies d'adaptation visent à augmenter la résilience et réduire la vulnérabilité des milieux, organisations, collectivités et individus face aux effets connus ou anticipés de l'évolution du climat. (Vivre en Ville, s.d.)

Carboneutralité

La carboneutralité est une approche comptable qui permet de soustraire d'un inventaire d'émissions de gaz à effet de serre un nombre égal d'absorptions ou de réductions effectuées au-delà du cours normal des affaires par un émetteur-trice ou par des tiers de manière à afficher un bilan net égal à zéro. (UQAC, 2019)

Citoyen-ne-s

Pour les membres du Groupe de travail jeunesse, la notion de citoyen-ne doit être comprise de manière inclusive, sans se limiter aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ; elle inclut toutes et tous les habitant-e-s sur le territoire, les personnes sans statut officiel, etc.

Crise climatique

La crise climatique est un problème majeur posé à l'humanité toute entière. Les écosystèmes sont menacés et les réfugié-e-s climatiques déjà une réalité. Notre planète se dérègle, c'est incontestable, et l'être humain est responsable, les scientifiques sont unanimes. La crise climatique marque un point de rupture avec les notions de réchauffement ou de changements climatiques. Le Groupe de travail jeunesse considère que la situation est gravissime : nous sommes dans une situation d'urgence, de crise climatique.

Décarbonisation

La décarbonisation, parfois appelée décarbonation, est l'ensemble des mesures et techniques mises en place en vue de limiter l'utilisation des hydrocarbures comme sources d'énergie. La décarbonisation, qui vise à réduire l'empreinte de carbone d'un secteur d'activité – voire même de tous les secteurs d'une société –, s'opère généralement en remplaçant les hydrocarbures utilisés lors de la production des produits, ou de leur fonctionnement, par une source d'énergie qui n'entraîne pas d'émissions de gaz à effet de serre. (OQLF, 2019)

Droits de la nature

Pour les membres du Groupe de travail jeunesse, les droits de la nature incluent ceux du respect de l'intégrité, de la protection et la qualité des ressources en eau (cours d'eau, lacs, fleuve, nappe phréatique, cycle de l'eau), des sols (fertilité, qualité, érosion naturelle, morphologie des rivières), de l'air et des forêts (diversité de la faune et la flore, milieu humides). La statut juridique – au-delà des droits juridiques – de la nature s'opère par l'obligation légale d'utiliser les ressources sans dépasser le rythme à laquelle la planète est en mesure de les régénérer.

Économie circulaire

L'économie circulaire comprend un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ». (Institut EDDEC, s.d)

Économie collaborative

« L'économie collaborative comporte différentes facettes, pratiques et modalités d'échange généralement regroupées sous les quatre caractéristiques fondamentales suivantes :

1. L'utilisation de la capacité excédentaire [...]
2. L'usage plutôt que la propriété [...]
3. La multiplicité des fonctions [...]
4. La dématérialisation des intermédiaires [...] » (Groupe de travail sur l'économie collaborative, 2018)

Économie de seconde main

L'économie de seconde main implique « toute transaction de biens d'occasion qui ont été achetés, vendus, loués, échangés ou donnés » qui contribue à la prolongation de la durée de vie des objets (Kijiji, 2018).

Énergies fossiles

Les énergies fossiles comprennent tout type confondu : le charbon, le pétrole, le gaz naturel, de même que le gaz de schiste.

Équité intergénérationnelle

L'équité intergénérationnelle est le principe d'équité entre différentes générations, passées, présentes et futures. L'équité intergénérationnelle implique que la consommation et la production de l'une des générations ne sapent pas les ressources écologiques, sociales et économiques des autres communautés pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie. (IFDD, 2009)

Équité intragénérationnelle

L'équité intragénérationnelle est le principe d'équité entre différents groupes de personnes vivants aujourd'hui. Comme l'équité intergénérationnelle, l'équité intragénérationnelle implique que la consommation et la production dans l'une des communautés ne sapent pas les ressources écologiques, sociales et économiques des autres communautés pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie. (IFDD, 2009)

Liens sociaux

Les liens sociaux sont généralement divisés en trois catégories : les liens avec son réseau proche (famille, voisinage, etc.), les liens avec des individus de groupes différents (différents niveaux de scolarité, groupes socioéconomiques, etc.), et les liens avec des individus représentant des institutions ou organisations en position d'autorité ou d'influence (élus, police, banques, etc.). Ces trois types de liens fournissent différents types de ressources aux individus (Aldrich, 2012).

Participation citoyenne

La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique (1) de la participation publique, (2) de la participation sociale et (3) de la participation électorale. (1) La participation publique, c'est l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels. Ils peuvent être initiés par des institutions publiques, qu'elles soient fédérales, provinciales, régionales ou municipales, ou par des organismes privés, des entreprises ou des organismes à but non lucratif.

(2) La participation sociale fait référence à l'implication des individus dans des activités collectives dans le cadre de leur vie quotidienne. Par exemple, être membre d'un groupe communautaire, d'une association de locataires, d'un syndicat ou d'un parti politique, faire du bénévolat pour un organisme caritatif, militer pour une cause, etc.

(3) La participation électorale est pratiquée lors d'élections visant à élire des représentant-e-s à l'échelle fédérale, provinciale, municipale ou scolaire. Les citoyen-ne-s participent soit en votant, soit en présentant leur candidature. La participation électorale est soumise à des règles strictes (âge, citoyenneté, lieu de résidence, etc.) qui varient selon le scrutin. Ces scrutins ont lieu à intervalles réguliers. (INM, s.d.)

Populations autochtones

Il s'agit du terme général qui englobent les Premières Nations, les Métis et les Inuit du Canada. Le terme est utilisé à l'échelle internationale pour définir les habitants d'origine des pays colonisés.

Résilience

La résilience urbaine fait référence à la capacité d'un système urbain – et de tous ses réseaux socio-écologiques et sociotechniques de diverses échelles temporelles et spatiales – de maintenir ou de rétablir en peu de temps les fonctions voulues par suite d'une perturbation, de s'adapter au changement et de transformer rapidement les systèmes qui limitent sa capacité d'adaptation actuelle ou future. (Traduction libre de Meerow, Newell et Stults, 2016).

La résilience d'un écosystème réfère à sa capacité de résister et de survivre à des perturbations affectant sa composition et son fonctionnement. (Gouvernement du Québec, 2012)

Responsabilité élargie des producteurs

La responsabilité élargie des producteurs est une « approche qui vise à transférer la responsabilité de la gestion des matières résiduelles engendrées par la consommation de divers produits aux entreprises qui sont à l'origine de leur mise en marché sur un territoire donné. » (MELCC, s.d.)

Simplicité volontaire

La simplicité volontaire est un « mode de vie consistant à réduire sa consommation de biens en vue de mener une vie davantage centrée sur des valeurs essentielles » (OQLF, s.d.).

Vulnérabilité

La vulnérabilité individuelle est souvent évaluée par des variables socioéconomiques telles que l'âge, le revenu et le niveau de scolarité. Le capital social des individus est également une composante essentielle de la résilience. (Aldrich, 2012)



Rapport du Groupe de travail jeunesse

présenté dans le cadre des travaux d'élaboration du
Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)
du gouvernement du Québec

Novembre 2019